

La Sentinelle

Quotidien socialiste

LA SENTINELLE de ce jour paraît en 6 pages.

Anarchie et Pommes de terre

Les anarchistes, ceux qui sont vraiment dangereux, ceux qui causent du mal à la société, ce sont les anarchistes de la bourgeoisie, du capitalisme.

Nous l'allons prouver tout à l'heure, à propos de pommes de terre.

La récolte suisse est merveilleuse. C'est une bénédiction.

Cependant, elle ne suffit pas, et il en viendra de cette Allemagne où l'on meurt de faim.

Mais voyez cela. Ces pommes de terre qui arriveront chez nous malgré les prix de transport nous reviendront meilleur marché que les pommes de terre suisses.

On nous l'a annoncé officiellement par un communiqué à la presse.

C'est prendre beaucoup de peine et se montrer fort obligeant. Rien de plus réjouissant, en effet, que ce petit avis qu'on nous transmet, avec le sourire sur les lèvres: les pommes de terre d'Allemagne nous reviendront, probablement, meilleur marché que les suisses!! Rien de si simple!

Et, cependant, il y a eu des gens pénibles que cette affaire a intrigués.

Comment se peut-il faire, ont-ils songé, que nos pommes de terre reviennent plus cher que celles d'Allemagne?

Ces malheureux sont allés s'informer. Il paraît même que l'un d'eux est allé voir le président de la Centrale des pommes de terre. (N'allez pas croire que ce soit un représentant des consommateurs!) Celui-ci lui a dit: « Pourquoi? Mais c'est très simple, c'est que les pommes de terre allemandes sont moins chères. »

Nouveau Keke, il a compris que huit c'est moins que dix-sept.

Il y a, dans ce monde, des gens qui font des trouvailles succulentes.

Nous satisfait, notre ami insista. On finit par lui sortir la raison péremptoire, irrésistible:

— Si nous ne voulons pas payer les pommes de terre plus cher, les producteurs les donneront aux cochons, parce que cela leur rapporterait davantage. Si nous voulons avoir des pommes de terre pour le peuple, il faut les payer assez pour qu'elles rapportent autant que le porc qu'on engraisse.

Et cela m'a semblé un superbe échantillon de l'anarchie bourgeoise.

Les gens qui possèdent le sol du pays peuvent seuls cultiver des pommes de terre; ils peuvent seuls assurer l'approvisionnement de la nation. Ils remplissent ainsi une fonction sociale.

Celle-ci doit être entourée de deux conditions: récompenser le cultivateur pour sa peine, répondre aux besoins les plus légitimes de la population.

C'est ce qui arriverait avec cet infâme régime collectiviste, dont l'idée seule fait prendre des crises nerveuses à nos adversaires.

Ce n'est point ce qui arrive actuellement.

Le producteur dit: Voici la guerre, voici la crise. Je te tiens. Tu veux des pommes de terre? Soit! Tu me les payeras 80, 90, 100 % plus cher qu'avant la guerre. Tandis que tu souffriras ainsi du renchérissement, moi, je thésauriserai, j'entasserai, j'accumulerai.

Tu n'es pas content? On est libre, en Suisse. Laisse-les. Seulement, je les donnerai à mes cochons. Les jambons me rapporteront davantage encore, car on les vend à des prix fous.

Et puis, tu sais, en vendant mes pommes de terre très cher, ça me permettra, au printemps, de vendre mon cochon très cher, car, dans mes calculs, je tiendrai compte du prix fixé pour les patates.

Le gouvernement? Allons, ne me fais point rire aux larmes. Il criera... mais il capitulera. Il n'ose pas nous toucher... surtout pas avant les élections... et après non plus. Il remettra l'application d'une ordonnance au canton, qui la remettra à la commune, qui ne pourra rien faire ou... ne voudra rien faire. Les pommes de terre suisses seront donc plus chères que les allemandes. Ce qui prouve que votre fille est muette!

Je ne connais rien de plus délicieux que l'ordre capitaliste, autrement dit l'anarchie économique.

Il faut souhaiter que, dans tout le Jura, la classe ouvrière comprendra l'importance qu'il y a à continuer à envoyer à Berne les défenseurs du « stimulant Schulthess », souverain dans tous les cas de maux d'entrailles. Les partis bourgeois ne manquent pas de fort habiles charlatans de cet acabit et vendent à prix de promesses des flacons de ce remède populaire: Le Stimulant du Bénéfice.

E.-P. G.

Un parallèle

Les postes suisses refusent de transporter les lettres portant au verso le timbre du fonds antimilitariste des Jeunesses suisses.

La circulaire lancée pour la création de l'école militaire allemande de Heiden (Appenzell) a bénéficié de la franchise de port.

Ceux qui luttent contre le militarisme se voient boycottés dans leur pays par une régie officielle.

Ceux qui veulent apprendre à connaître les régimes militaires de Bernhardt et les appliquer peut-être demain en Belgique ou en Serbie virent cette même régie se mettre gratuitement à leur service.

Aux Chambres fédérales

Conseil national

(De notre correspondant particulier)

Un article de la Constitution neuchâteloise. — Le cas Kleiber. — Ce pauvre M. Calonder! — Ce pauvre M. Chuard! — Gustave Müller et Ch. Naine sauvent l'honneur de l'esprit libéral en Suisse.

Berne, le 2 octobre.

Ce matin, on entreprend le rapport de gestion. Il a perdu beaucoup d'intérêt, après le débat sur la neutralité. Nous n'insisterons guère sur ce qui sera rapporté et dit. Cependant, aujourd'hui, il faut s'arrêter sur l'affaire Kleiber, qui a valu une grosse discussion. C'est notre camarade Gustave Müller qui avait été chargé par le groupe socialiste d'exposer cette affaire. Nous ne la résumerons pas. Elle est très bien connue par les lecteurs de la « Sentinelle », qui l'exposa longuement. L'attaque de Gustave Müller a été vigoureuse.

M. Calonder répondit. Décidément, ce futur président de la Confédération n'est point fait pour la tribune parlementaire. Il a une peine infinie à trouver ses mots; il hésite, il a le geste désagréable. Ses explications ont été pénibles, lourdes. Il s'est réfugié derrière les textes précis, s'en tenant à la lettre et même à l'esprit le plus étroit de la lettre.

Tout, en cette affaire, était, selon lui, correct, heureux, et si l'assemblée, en sa majorité, venait à donner tort au Conseil fédéral, il se verrait, lui, dans l'obligation de se retirer du département de l'intérieur, car, tant qu'il sera là, un réfractaire privé de ses droits civiques ne saura suivre les cours de l'École polytechnique. Amen!

Voici venir M. Chuard, qui fait partie du Conseil du Polytechnicum. Avec son filet de voix, il déclare qu'il a tout un dossier à la maison, que tout a été fait correctement, que Kleiber n'est pas tant intéressant, qu'il a agi avec des mobiles intéressés, et non pour des motifs de conscience, qu'il ne saurait être admis qu'un réfractaire puisse devenir professeur en une école d'agriculture, qu'un homme qui se refusait d'accomplir un devoir constitutionnel ne devait pas pouvoir profiter des libéralités du pays. L'École polytechnique a admis la liberté d'enseignement. Elle est peut-être même allée trop loin.

Oh! oui!! Et tout cela est sec, froid, étrié.

Ch. Naine intervient. C'est un autre souffle qui passe, c'est le libéralisme socialiste, ce même libéralisme que Jean Sigg avait défendu dans l'affaire Sychrava.

J'ai entendu avec satisfaction M. Chuard dénoncer les erreurs des tribunaux militaires, mais je dois remarquer qu'on ne montre ce mépris des sanctions des tribunaux militaires que lorsque c'est l'intérêt de la majorité.

M. Chuard s'est donné beaucoup de peine pour nous prouver que Kleiber n'a pas agi pour obéir à sa conscience. C'est qu'il ne comprend pas à quelles difficultés on se heurte quand on veut se mettre d'accord avec sa conscience. Celui qui entre dans cette voie doit briser avec son milieu, briser avec sa famille et, souvent, même, avec ses affaires. C'est le cas de Kleiber. J'en ai vu beaucoup de ces hommes qui étaient décidés à ne pas faire de service militaire et qui ont pu se réfugier derrière un défaut physique ou qui se sont expatriés. Ils ne courent pas volontairement au devant du danger.

Ceux qui n'agissent pas ainsi et refusent de courir les chances d'un Conseil de revision, sont traités de fous par nos adversaires. Ceux qui n'agissent point comme des fous et qui cherchent à ne pas se mettre en opposition violente avec les lois du pays sont accusés d'obéir à des intérêts matériels. Cependant, le tribunal militaire, les étudiants, tous ceux qui ont approché Kleiber ont admis qu'il a agi au plus près de sa conscience.

Vous oubliez, en cherchant à vous réfugier derrière un texte constitutionnel, c'est qu'une constitution ne peut pas laisser à toute la liberté, à tout le progrès, un espace suffisant pour se développer. De tout temps, l'humanité a commis des erreurs qu'il n'eût pas été possible d'éviter sans briser le cadre des lois. Quand Galilée annonça que la terre tournait, il entra en conflit avec le pouvoir de son pays. Il faut donc admettre que des hommes à la recherche de la vérité se heurtent à la légalité; ils se soumettent aux sanctions, mais sans renoncer à ce qu'ils croient la vérité. Kleiber n'a pas refusé de subir la prison; il a su qu'il la subirait en sa recherche de vérité, de liberté, de progrès. Il me souvient qu'on me fit ce reproche aussi, et que je dus répondre au juge: Je refuse si peu de me soumettre que vous êtes en train de m'appliquer les lois du pays.

On se soumet donc aux sanctions. Mais ce qu'il faudrait au moins, c'est que dans les établissements où on s'occupe de la recherche de la vérité scientifique, où l'on sait que les hypothèses d'aujourd'hui seront remplacées par les hypothèses de demain, où l'on sait qu'il faut sans cesse s'approprier à concevoir la vérité sous des formes nouvelles, on n'admette pas que la vérité soit une chose pétrifiée, fossile, immuable. Il y a là un contraste qui heurte la conscience des jeunes, qui est presque toujours plus généreuse que celle des vieux. Ils comprennent que dans la vie politique aussi surgissent des idées nouvelles, vérités de demain, qui ne peuvent se dégager sans peine.

C'est cela que vous n'avez pas compris, qui n'a aucun écho dans vos discours. Demain, peut-être, l'antimilitarisme aura-t-il triomphé et on pourra dire que le Conseil fédéral, que le Conseil de l'École polytechnique ont trouvé Kleiber indigne de faire des études.

Certes, dans cette recherche désintéressée de la vérité on peut se tromper. Il faut l'admettre. Mais il faut admettre aussi qu'on ne peut arriver à la notion juste sans un peu de liberté.

L'étréitesse dont vous faites preuve est tout simplement l'étréitesse d'un régime qui se sent atteint, d'un régime qui va disparaître. Il y a 15 ans on ne se montrait pas aussi sévère. Privé de ses droits civiques, je vis cependant les radicaux du canton de Neuchâtel — c'est peut-être la première fois que je peux dire du bien d'eux, — admettre que je pouvais cependant pratiquer au barreau de ce canton. C'est qu'alors toute perspective de changement était éloignée, le danger paraissait si lointain, qu'on pouvait se payer le luxe d'être impartial.

Mais les cas de réfractaires se multiplient et les intérêts de la bourgeoisie sont menacés. On craint de voir la société ébranlée. On a peur.

Les sentiments patriotiques que M. Chuard voudrait voir développer dans nos établissements supérieurs sont des sentiments de purs intérêts matériels, de vulgaires intérêts. Ce sont ceux qui calomnient Kleiber qui obéissent à de tels intérêts.

Les troubles en Italie

La presse suisse — toujours la mieux informée — donne, depuis des mois, des communiqués sur les trahisons léninistes, en Russie, ou sur l'intervention, pour le Droit et la Liberté, de toutes les nations du globe, aux côtés des Alliés. Mais elle n'a jamais annoncé par la moindre ligne ce qui se passe actuellement en Italie. Les journaux conservateurs-libéraux qui, en Suisse romande, passent pour donner le « bon ton de la tenue morale », publient imperturbablement démentis sur démentis lorsque l'on signale, ci et là, les événements de la péninsule méridionale.

Et, pourtant, de d'enseignements ne pourrait-on tirer, au point de vue républicain, du magnifique mouvement de protestation contre la boucherie humaine qui déshonore notre époque, issu, depuis des mois et des mois, de la volonté des masses populaires d'Italie.

Reprenons quelques faits pour brosser un tableau encore incomplet de la situation dans ce pays.

Au mois de mai, la population napolitaine s'insurgeait contre la hausse du pain. Une multitude de femmes et d'ouvriers parcourut les places de la ville en réclamant du pain et la paix. La foule essaya de s'emparer de la municipalité. Les troupes et la police réussirent à contenir le flot populaire. Les policiers tuèrent deux femmes et firent d'innombrables arrestations. La troupe avait refusé de tirer contre les manifestants. Dans la même ville, le 17 juillet passé, une manifestation des ouvriers métallurgistes dégénéra en troubles sanglants. Il y eut un mort, dix blessés et de nombreuses arrestations.

A Bologne, une grève générale éclata au mois d'avril: Bilan: dix ouvriers tués et, du côté des gouvernements, un colonel et un interventiste également tués.

A Milan, on arrêta une centaine de femmes lors d'une démonstration contre la guerre.

A Benevento, un grand nombre de femmes assaillèrent à coups de pierres une prison militaire. Elles malmèrent un capitaine, dont la compagnie se mutine et fait cause commune avec les rebelles.

A Turin, au mois de juillet, le peuple manifesta contre la guerre. Quelques heures de bagarres avec la police coûtèrent la vie à une ouvrière. 166 femmes sont arrêtées. Le même mois, éclate la grève générale des cheminots. Pour la réprimer, le gouvernement recourt aux méthodes militaires. On expédie au front les plus fougueux grévistes, parmi lesquels deux d'entre eux se promènent actuellement, sains et saufs, dans les... rues de Zurich. Plus tard, la presse annonce que des faits graves sont à déplorer dans la ville. Voici les faits: A la suite d'une grève, le peuple manifesta dans les rues aux cris de: « La paix et du pain ». Deux régiments sont envoyés pour réprimer le mouvement. Ils se mutinent. Les dragons, les carabiniers et les policiers rétablissent... l'ordre après trois jours de combats contre la foule et les barricades. On a employé les canons. 150 ouvriers ont été tués. Plus de 500 sont arrêtés. La Bourse du travail est envahie par la police et complètement saccagée.

Voilà quelques uns des faits les plus saillants qui se passèrent cet été en Italie. Nous continuerons la publication de nos informations. Elles permettront au public de comprendre quelle est l'étendue du mouvement révolutionnaire qui se prépare en Italie, malgré les efforts incessants du gouvernement royal pour l'arrêter.

Ces bons nationalistes

Dans tous les pays, ces dangereux fanatiques font preuve de faiblesse d'esprit. On connaît les nationalistes français à la Mauras.

Voici un exemple qui nous vient d'Allemagne, car cette race est partout la même. Il s'est constitué en ce pays de malheur un « Parti de la patrie allemande ».

Notre confrère de Breslau, la « Breslauer Volkswacht », raconte à ce sujet le trait suivant:

Un de ces héros de l'arrière a signé: Directeur Linde, auprès de 78 fonctionnaires de l'arrondissement postal I.

Ce délicieux « auprès » réjouit notre confrère, qui écrit: Une paire de personnes haut placées « auprès » de tout ce qui dépend d'elles, voilà ce qui constitue tout ce parti!

On a aussi en Suisse des magistrats « auprès » de certains cercoles financiers et économiques: agrariens, importateurs, exportateurs.

La faillite du sabre et le sens de la victoire

Notre épée saura nous faire respecter. Guillaume II.

Ch. Rappoport étudie, dans le « Journal du Peuple », les changements que l'on remarque dans la psychologie des peuples à l'égard de la guerre. Il rappelle comment Napoléon vainqueur était adulé, au commencement du siècle passé. L'épée était vénérée. Goethe, l'« Olympien », s'extasiait devant le dieu des carnages. Rappoport met en parallèle les guerres anciennes et la guerre actuelle:

...Les armées de Guillaume brisèrent la Russie, la plus grande puissance militaire de l'Europe, envahirent dix départements de la France, conquièrent des royaumes: la Belgique, la Serbie, la Roumanie, le Montenegro. Elles se déclarèrent invincibles devant les assauts furieux des armées anglaises. Jamais Napoléon n'a mis à mal tant de forteresses, n'a ruiné tant de villes, n'a fait massacrer tant de millions d'hommes, n'a transformé en esclaves tant de prisonniers, n'a semé tant de désolation.

Et l'effet sur le monde? Le contraire de celui qu'a produit Napoléon. Plus de vingt Etats se coalisèrent contre le vainqueur. Un milliard trois cents millions d'hommes sont effectivement ou virtuellement sous les drapeaux pour faire la chasse à celui qui provoque l'horreur universelle. Le chef républicain d'un peuple de cent millions d'habitants déclare officiellement ne pas pouvoir traiter avec un souverain quasi absolu. Son propre peuple se détourne de lui, gronde et menace. Où est l'Erfurt de Guillaume?

Le monde est rempli d'imprécations contre la guerre. Au lieu des chants homériques, des odes à la gloire des armes, on lit partout: « une guerre atroce », « une guerre criminelle », « une guerre horrible », « un massacre monstrueux », « un massacre inutile », « un horrible carnage », « un indicible malheur », « une catastrophe mondiale », « un crime monstrueux et sans précédent », « une guerre maudite », etc., etc.

Et des auteurs revenant toujours à la date du 4 août, comme l'assassin revient sur le lieu du crime, au risque de se faire prendre, déclarent d'une voix unanime: « Ce n'est pas nous! Nous n'avons pas voulu cela! »

Et, tout en ne voulant pas cela, on continue le « massacre ignominieux et sans précédent ».

La guerre n'a pas rendu. Le sabre a perdu son prestige. La force brutale n'impose plus. On ne parle que d'arbitrage, de la Société des Nations, du désarmement, de la paix durable, des garanties pour la paix, de la dernière guerre...

La guerre a fait faillite. La guerre a tué la guerre — moralement, en attendant le socialisme qui la tuera matériellement.

Il y a donc quelque chose de changé sous la calotte du ciel. Jamais, jusqu'ici, on ne faisait la guerre avec un tel concert de malédictions contre la guerre!

Tout évolue. La guerre aussi. Aux âges reculés de l'anthropologie, on dévorait littéralement l'ennemi vaincu. Le vainqueur en faisait son régiment et buvait dans son crâne. Et l'on dansait sur les corps broyés sous les planches. Ensuite, on massacrait des populations entières. On anéantissait des empires (Babylone, Assyrie). On ne faisait pas de prisonniers. Avec les progrès des forces productives et l'abondance des moyens de subsistance, la guerre fait un bond. Elle exploite le vaincu au lieu de le détruire. L'esclavage est un progrès relatif. Encore un pas dans le développement technique de la société — un pas de géant — et la guerre se contente d'une contribution en argent ou d'une annexion de territoires. Le vainqueur s'humanise ou, plutôt, devient plus pratique. Il fait une bonne affaire avec son ennemi.

La période des guerres impérialistes pour la conquête du marché mondial commence. Se sont les explorateurs, les ingénieurs, les agents commerciaux qui élaborent des plans de futures campagnes. On se bat pour la clientèle mondiale.

La guerre change de nouveau de caractère. Est vainqueur celui qui a conquis un monde de clients pour son industrie, pour son commerce. La victoire ne se mesure plus par des monceaux de cadavres, mais par la nature des clauses commerciales dans les traités de paix.

L'Allemagne impérialiste est commercialement et économiquement vaincue. Le monde de ses clients se dresse contre elle. Son avenir dépend de ses adversaires. Elle est dans la situation d'un commerçant qui a ameuté contre lui tous ceux avec qui il était en affaires.

Là est la véritable raison des supplications de paix qui viennent de l'Allemagne. L'Allemagne pense à l'avenir de son commerce et de son industrie. Elle pense à ses futurs clients dont elle ne saurait désirer la disparition ni la ruine. Nos bourreaux de crânes en ignorent le premier mot!

Deux conceptions de la victoire sont aux prises: celle des anciens temps, qui consiste dans l'anéantissement physique de l'ennemi et celle

du régime capitaliste, qui se traduit par un traité de paix bien fait.

Censuré

M. Ribot, qui a l'immense avantage sur la tourbe de vulgaires politiciens de tous les partis par le fait qu'il est un homme d'étude et de réflexion, a dit avoir l'intuition de cette nouvelle conception de la victoire en plaçant dans son discours de Champagne, l'Allemagne devant son avenir économique.

Nos hommes d'Etat auront-ils le courage et la cirvoyance d'agir selon la nouvelle conception de la victoire ?

Le Parti socialiste voudra-t-il se ressaisir et faire comprendre aux gouvernements que la guerre et la paix ont, dans notre nouvelle société, changé de nature.

La victoire aussi ! Vous avez voulu la victoire ? Vous l'avez !

(Censuré.)

Ch. RAPPOPORT.

ECHOS

Les prolétaires de guerre

Henri Baibusse raconte dans le « Feu » la conversation de soldats avec un enfant. C'est le fils d'une famille française qui habite la zone des armées :

La porte s'entr'ouvre et fait une raie blanche ; la figure d'un petit garçon s'y dessine. On l'attire comme un petit chat, et on lui présente un morceau de chocolat.

— J'appelle Charlot, gazouille alors l'enfant. Chez nous, c'est à côté. On a des soldats aussi. On en a eu toujours, nous. On leur z'y vend tout ce qu'il veut. Seulement, voilà, des fois, ils sont saouls.

— Dis donc, petit, viens un peu ici, dit Cocoon, en prenant le bambin entre ses genoux. Ecoute bien. Ton papa i' dit, n'est-ce pas : « Pourvu que la guerre continue ! » hé ?

— Pour sûr, dit l'enfant en hochant la tête, parce qu'on devient riche. Il a dit qu'à la fin d'mai on aura gagné cinquante mille francs.

— Cinquante mille francs ! C'est pas vrai !

— Si, si ! trépigne l'enfant. Il a dit ça avec maman. Papa voudrait qu'ça soit toujours comme ça. Maman, des fois, elle ne sait pas, parce que mon frère Adolphe est au front. Mais on va le faire mettre à l'arrière et, comme ça, la guerre pourra continuer.

Paroles mémorables

Lu dans un journal parisien :

« Vers le lever du jour, le marin Ulrich Strom, âgé de 21 ans, originaire de Bergen, donna de grands signes de faiblesse et mourut peu après. »

Pendant que nous confions son cadavre à la mer, il prononça quelques paroles que je n'oublierai pas : « Amis, ne me suivez pas !... »

Ponson du Terrail n'eût pas mieux dit...

ETRANGER

ALLEMAGNE

Le Reichstag et la paix. — A la séance de la commission de révision constitutionnelle du Reichstag, qui aura lieu le 3 octobre, il sera déposé par des membres de la gauche, deux propositions tendant à obtenir la participation du Reichstag à la conclusion de la paix.

SUEDE

Démission du ministre. — Le ministre a remis sa démission. Le roi a demandé aux ministres de rester en fonctions jusqu'à ce qu'il ait pu examiner leur demande de démission.

JURA BERNOIS

BIENNE. — *Propos de paysan.* — Une ménagère de notre ville se trouvait l'autre jour dans une boucherie de la ville, où tempêtait un paysan. La discussion roulait sur le prix du lait. Ce disciple de M. Laur ne se gênait pas de dire à qui voulait l'entendre, que si le lait ne subissait pas prochainement une hausse, il n'en mènerait plus en ville.

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

34

PAUV' GOSSE

PAR

Pierre DAX

(Suite)

Ils firent un pas en arrière pour laisser passer les pur-sang. Gratten ouvrit le coupé.

Au moment où Nathalia sortit, un homme qui venait de donner un coup d'oeil à la voiture, la regarda. Leurs yeux se rencontrèrent.

Immédiatement, ceux de l'homme se détournèrent et le malandrin continua sa marche lente sur le trottoir.

— Il a un drôle d'air, ce type-là, déclara Félicité.

Insensiblement, l'homme ralentit son pas. Il s'arrêta un instant, eut l'air de réfléchir, se retourna.

Félicité le regardait.

Il s'en aperçut. Aussi, d'un pas agile, pour détourner tous soupçons, il continua, tourna dans la rue de Grenelle.

Cette manœuvre bizarre, ces regards répétés, intriguèrent la femme de chambre. Mécaniquement ses yeux tombèrent sur un fiacre arrêté à quelques pas.

— Entrez, Félicité.

— Si je n'étais pas avec madame, j'aurais bien voulu me rendre compte de quelque chose.

Il le fourragerait tout simplement aux porcs. Heureusement que tous nos paysans n'ont pas la mentalité.

— *Pour se soustraire aux juges.* — Samedi après-midi, un individu accusé de vol et d'autres méfaits comparait devant le tribunal de Nidau pour être jugé. Tout à coup, il enjamba la fenêtre ouverte de la salle du tribunal, qui se trouve au troisième étage, et sauta dans la cour où il resta mort, le crâne fracassé. Le malheureux, qui s'est soustrait d'une manière aussi tragique au verdict de la justice, était dans sa vingtième année et était de Douanne.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Dans l'enseignement. — Le Conseil d'Etat a discerné les brevets de capacité ci-après pour l'enseignement dans les écoles publiques du canton :

Musique vocale : M. William Perret, à Bôle, et Gaston Delay, à Couvet.

Langue anglaise : Mlle Germaine Vodoz, à la Maison-Monsieur, et Mme Julie Joly-Huguenin, à La Chaux-de-Fonds.

FLEURIER. Section socialiste. — La course annuelle au Mont de Buttes n'ayant pu avoir lieu, le comité a décidé de la remplacer par une excursion à Noirvaux, le dimanche 7 octobre. Rendez-vous à midi et demi rue de l'Industrie 18. Les membres de la section, les camarades de St-Sulpice et de Buttes sont cordialement invités.

LA CHAUX-DE-FONDS

La carte de pain. — La population est rendue attentive aux prescriptions suivantes :

La carte de pain est personnelle et ne peut être transférée à d'autres personnes. Le vendeur seul, soit le boulanger, est autorisé à détacher les coupons correspondant à la marchandise livrée. Comme les coupons détachés d'avance ne sont pas valables, il est donc instamment recommandé de prendre la carte même pour aller à la boulangerie.

Les cartes perdues ou détériorées ne peuvent être remplacées ; il y a par conséquent lieu d'en avoir le plus grand soin et de plus chacun doit prendre la précaution d'inscrire au dos du talon son nom et son adresse, cette mesure sera très utile lors de l'échange mensuelle des talons, ainsi qu'en cas de perte.

L'expulsion des locataires. — Nous avons mentionné hier l'attitude du propriétaire Jean-Mairet, Hôtel-de-Ville 25, à l'égard de l'un de ses locataires. A ce sujet, de différents côtés, on s'est étonné que l'arrêté du Conseil communal concernant la résiliation des baux n'ait pas été appliqué. En effet, il paraît que cet arrêté attend quelque part la sanction de nos autorités cantonales et fédérales, et que ces messieurs sont très occupés en ce moment.

Rixe dans une fabrique. — Avant-hier, nous dit-on, un ouvrier de la Juvéna eut une altercation assez vive avec son patron. Pour finir, les deux individus en vinrent aux voies de fait. L'ouvrier fut, paraît-il, assez mal arrangé. Il a été blessé au visage. Nous ignorons les autres péripéties de cette dispute. Il serait cependant à désirer que, pour des questions d'atelier, on sache conserver plus de sang-froid dans une discussion.

Chorale mixte. — Les personnes désirant faire partie de la Chorale mixte, (présidente, Mlle Alice Baur, Temple-Allemand), sont rendues attentives à l'annonce paraissant dans ce numéro.

Le pain. — Une erreur s'est glissée dans l'article d'hier. Il faut lire :

« Les commandes de farine seront livrées à raison d'un kilo de farine pour un gramme de coupons rendus. »

Concert de la « Pensée ». — La Société de chant la « Pensée » donnera un magnifique concert au Temple, le 16 octobre courant. Son distingué directeur, M. Murat, conduira trois beaux chœurs interprétés par ses chanteurs avec le meilleur goût et un parfait souci de l'art. M. Chopard, notre ténor chaud-de-fonnier, fera admirer son généreux organe et la sûreté de sa méthode. Le comité de la « Pensée » a demandé et obtenu de son directeur qu'il se fasse entendre sur les or-

— Quoi donc.

— Ce type, ce vagabond m'inquiète.

— Vraiment ?

— J'aurais voulu avoir le cœur net de sa promenade. Que diable fait-il ?

Félicité était dans la voiture.

Nathalia tira le cordon de signal et les chevaux se mirent au pas.

Brusquement, la femme de chambre se redressa.

— Que faites-vous, Félicité ?

— Que madame m'excuse, je regarde si ce garnement ne nous suit pas.

— Quelle idée.

Un genou sur la banquette, la servante mit l'oeil sur la petite vitrine ronde, pas plus grande qu'une pièce de cinq francs, dans le fond du coupé.

Que vit-elle ?...

L'homme, Troussel, courant à toutes jambes, donnant un ordre bref au conducteur du fiacre dans la direction du coupé.

Le cœur battant, le visage décomposé, Félicité s'effondra sur le strapontin face à Nathalia.

— Madame, nous sommes filées

Madame de Nyan la regarda.

— Nous sommes filées, madame.

— Pourquoi me dites-vous cela ?

— Ce loustic a fait mine de se sauver : Il s'est caché à l'angle de la rue. Lorsque le coupé a roulé, il est revenu à tout vitesse dans le sapin qui l'attendait.

Nathalia sourit.

— L'air peu intéressant de cet individu vous a frappé, Félicité. Vous vous montez la tête.

— Je jure à madame qu'il nous suit !

— Si cela est vrai, c'est fort intéressant ! dit Nathalia sans se départir de son calme. Je ne

guez. C'est dire quel attrait aura ce concert auprès des amateurs. M. Ph. Wuilleumier, élève de M. Murat, accompagnera à l'orgue.

Au théâtre. — Dimanche soir, sera représentée sur notre scène une œuvre inédite, « La Victoire en chantant », jouée pour la première fois à l'Opéra de Paris en février dernier. Mme Seyès et M. Teissier prêteront leur concours. La location est ouverte, dès demain, chez M. Méroz, dès neuf heures, pour les « Amis du théâtre », à une heure pour le public.

APPEL DE L'UNION OUVRIÈRE

Elections aux Conseils de Prud'hommes

Ouvriers et ouvrières,

Les 6 et 7 octobre 1917, les électeurs de La Chaux-de-Fonds auront à se prononcer sur le choix des candidats qu'ils désirent envoyer siéger dans les Conseils de prud'hommes.

Pour la première fois, les femmes auront le droit de participer à ces élections, et pour la première fois aussi, des ouvrières seront en liste.

Comme ces élections sont d'ordre plutôt syndical que politique, c'est l'Union ouvrière qui s'est chargée de présenter des candidats — et candidates — choisis et désignés par les syndicats. Elle les recommande chaleureusement aux ouvriers et ouvrières de leur groupe respectif.

L'institution des Conseils de prud'hommes est trop utile pour que les ouvriers et ouvrières s'en désintéressent ; les services qu'ils rendent sont inappréciables. Pour s'en rendre compte, il suffit de faire une comparaison avec les endroits où ils n'existent pas encore, et où les ouvriers sont obligés de recourir aux tribunaux ordinaires et payer de lourds frais de justice et d'avocats.

Tous les ouvriers et ouvrières doivent se faire un devoir de participer à ces élections ; les candidats et candidates présentés par les organisations ouvrières doivent être élus par un nombre important d'électeurs et d'électrices.

Que les ouvriers conscients fassent de la propagande auprès de leurs collègues de travail pour que pas un seul n'oublie de se rendre au scrutin.

Que les ouvrières prouvent par leur participation nombreuse à ces élections, qu'elles savent apprécier le droit de vote que pour la première fois le pouvoir législatif vient de leur concéder, et qu'elles sont dignes d'obtenir le droit de prendre part à toutes les votations et élections au même titre que les hommes.

Ouvriers et ouvrières, tous aux urnes samedi et dimanche prochain pour voter en masse les listes de l'Union ouvrière !

L'Union ouvrière.

N.B. — Tous les renseignements seront donnés à l'entrée du bureau électoral, à l'Hôtel de Ville.

Le pain

(Communiqué de l'Office cantonal du pain)

Le Département militaire suisse attire l'attention des cantons sur le fait que dans plusieurs endroits la farine entière est tamisée, dans le but d'éliminer le son qu'elle contient et d'obtenir ainsi de la farine blanche.

Cette façon de traiter la farine étant interdite et punissable, il est rappelé aux boulangers, aux négociants en farine et au public en général, que ceux qui se livreront à cette pratique seront déferés aux tribunaux.

Dans le but d'éviter des malentendus, l'Office fédéral du pain fait savoir que l'introduction de la carte ne supprimera pas l'interdiction de la vente du pain frais, les prescriptions concernant la vente du pain rassis — de 36 heures au minimum — restent en vigueur.

On se plaint fréquemment que le pain est mal cuit. Il est rappelé aux boulangers que l'emploi de levain doit être préféré à l'utilisation de levure comprimée pour faire le pain, non seulement parce que, par l'emploi de levain, le pain devient moins vite sec, mais aussi parce que de cette manière, on peut lutter avec plus d'efficacité contre la maladie du pain. C'est pour ce motif que depuis longtemps l'emploi de levure comprimée est interdite dans les boulangeries militaires.

Certains boulangers prétendent avoir droit à une tolérance de déchet de poids de 50 grammes par kilos de pain. Cette interprétation d'un récent avis sur ce sujet est complètement erronée, entendu qu'un arrêté du Conseil d'Etat, concernant le pesage du pain dans les boulangeries, du 29 septembre 1914, dit que les boulangers sont tenus de peser le pain devant l'acheteur et de compenser tout déchet de poids. Cette mesure n'est toutefois pas applicable aux pains spéciaux, (pains au lait, pains de graham, pains aux fruits, pain diététique, etc.). Les consommateurs qui constateraient des irrégularités dans le pesage du pain sont priés d'en aviser l'Inspecteur cantonal des denrées alimentaires.

LA GUERRE

FRONT FRANCO-ANGLO-BELGE

Communiqué français

Lutte intense sur la Meuse

L'activité des deux artilleries a encore augmenté sur le front de l'Aisne, notamment dans le secteur de Craonne. Deux coups de main ennemis ont été repoussés vers Bray-en-Laonnois et dans la région d'Ailles. Au nord-ouest de Reims, notre artillerie a dispersé des rassemblements.

Sur la rive droite de la Meuse, la lutte d'artillerie a pris un caractère de grande intensité pendant la nuit, depuis Somagnieux jusqu'à Bezonvaux. Les Allemands ont lancé deux attaques contre une de nos tranchées du secteur de Beaumont. Nos feux les ont repoussés les deux fois en leur infligeant des pertes sérieuses.

Communiqué anglais

Attaques allemandes en Flandre

Le dernier rapport signale que les Allemands, hier et dans la nuit dernière, n'ont pas lancé ou tenté avec des troupes fraîches moins de cinq attaques successives dans la partie de notre front comprise entre la route d'Ypres à Menin et la corne nord-ouest du bois du Polygone. La sixième attaque a été déclenchée sans succès au sud de la voie ferrée Ypres-Roulers, contre nos positions de Honneheke.

A l'exception de la perte déjà mentionnée de deux petits postes avancés, l'ennemi, dans ses six attaques, a essuyé un choc complet, subissant des pertes sévères, sans gagner aucun avantage. Un coup de main allemand a été repoussé la nuit dernière au sud de Lens avec des pertes pour les assaillants.

Communiqué allemand

Avance de 500 mètres

Groupe d'armées du kronprinz Rupprecht. — Au milieu du front des Flandres, le combat d'artillerie a été violent. Entre Langhemarcq et Hollebeke, il a pris fréquemment l'intensité d'un violent feu en rafale. Le matin, nos troupes d'assaut ont arraché aux Anglais, au bois du Polygone, au nord de la route Menin-Ypres, environ 500 mètres de terrain, qui ont été maintenus contre plusieurs violentes contre-attaques. L'ennemi a subi des pertes sensibles et nous avons fait des prisonniers.

Groupe d'armées du kronprinz allemand. — Au nord-est de Soissons, l'activité combattante des artilleries a repris.

Devant Verdun, le combat de feu, après une opération heureuse sur la rive orientale de la Meuse, a été violent. Près de Bezonvaux, des groupes d'infanterie avec des pionniers, ont pénétré le matin jusque dans les dernières lignes de la position française, ont détruit des installations de tranchées et sont rentrés avec plus de 100 prisonniers dans leur position, conformément à leurs ordres.

FRONT ITALO-AUTRICHIEN

Communiqué italien

Sur le haut plateau de Bainsizza, des tentatives locales d'attaques ont été immédiatement repoussées par notre feu. Sur le Carso, des patrouilles ont été très actives dans le secteur septentrional. Dans le secteur méridional, par un bond de surprise, nous avons gagné quelque terrain.

amusant tout plein. Impossible que cet homme, sans motif, se rende vers les Champs-Élysées et au Bois-de-Boulogne, derrière nous, toujours derrière nous...

— Tergiverser ne servirait à rien. Vous avez raison, Félicité, ouvrez le vasistas.

— Dominique ?

Le cocher s'inclina légèrement.

— Voulez-vous, par l'Alma, prendre l'avenue de la Grande-Armée et gagner le Bois. Lentement.

— Bien, madame.

Avec le coupé pour cible, le fiacre 3.707 continua sa course ou plutôt son espionnage.

Cela dura une heure et demie, une heure et demie de surprise croissante, de doutes qui tombèrent, forcément devant la réalité.

Le coupé revint sur ses pas. Le 3.707 retourna.

A mesure que Madame de Nyan approchait de chez elle, Félicité remarquait que la distance entre les deux voitures devenait plus grande.

Elle se dit que peut-être ce n'était pas la première manœuvre de ce genre. Elle garda pour elle la réflexion.

Près d'arriver, elle exulta :

— Madame veut-elle me laisser libre ?

— De quoi ?

— D'aller laver la tête de ce chenapan ! D'aller lui dire qu'il accomplit une sale besogne et que je vais le dénoncer à la police.

— Gardez-vous en. Il vous répondra qu'il peut, aussi bien que vous se promener en voiture.

— La canaille !

— Il est plus habile de garder le silence là-dessus. Si nous pressentons juste — ce qui est très possible — nous agissons en conséquence.

(A suivre.)

FRONTS RUSSE ET DE ROUMANIE

Communiqué russe

Progression des avant-gardes russes

Dans la direction de Riga, au sud de la voie du chemin de fer, dans la région du village de Kromberg-Spitai et de Groundouli, nos avant-gardes ont avancé d'une verste et demie.

LA GUERRE AERIENNE

Sixième raid d'avions sur l'Angleterre

Les journaux signalent un sixième raid d'avions sur Londres.

Un groupe d'aéroplanes qui a tenté de pénétrer jusqu'à Londres fut suivi d'un second groupe, à un quart d'heure d'intervalle. La première attaque eut lieu au nord-est, à 19 h 45. La plupart des aviateurs furent contraints de prendre la fuite, mais deux d'entre eux pénétrèrent dans la ligne de défense et bombardèrent le sud-ouest à 20 h 15.

Le second groupe essaya de franchir la ligne de défense nord-est et nord de Londres et y réussit ; à 21 heures, il bombardait la région sud-ouest.

Un troisième groupe franchit la côte du comté de Kent et lança des explosifs en plusieurs endroits. Venu directement de la direction ouest, il ne réussit pas à pénétrer.

Un quatrième groupe parut à 20 h 50, au sud du comté d'Essex et essaya de gagner Londres ; il y parvint peu après 22 h., mais il ne put pas pénétrer au-delà des limites de périphérie nord-est, où il lança quelques bombes.

La flotte russe réclame la suspension des hostilités

La « Gazette de Voss » annonce de Stockholm que les marins russes de la mer Baltique demandent au gouvernement de suspendre les opérations sans attendre l'adhésion des Alliés à cette décision. Suivant un autre télégramme, les marins de la mer Noire se sont emparés des équipages et des forteresses maritimes. Ils ont hissé le drapeau rouge sur tous les vaisseaux.

LES DÉPÊCHES

Attaques allemandes à la cote 344

PARIS, 2. — Communiqué de 23 heures : En Belgique, et sur divers points du front de l'Aisne, actions d'artillerie assez violentes.

Sur la rive droite de la Meuse, à la suite du bombardement intense signalé ce matin, les Allemands ont prononcé une forte attaque entre la cote 344 et Samogneux. Les détachements d'assaut ennemis, sous la violence de nos feux, n'ont pu aborder nos lignes qu'en un seul point, au nord de la cote 344. Après un combat acharné, nous avons repris la majeure partie des éléments avancés où l'ennemi avait pris pied.

Canonnade intermittente sur le reste du front. La nuit dernière, des avions allemands ont bombardé la ville de Toul. On signale plusieurs victimes.

85 navires hollandais internés aux Etats-Unis

LONDRES, 2. — Selon le correspondant du « Daily Chronicle » à New-York, il y a, dans les ports américains 85 navires hollandais, d'une capacité totale de 320.000 tonnes, qui sont internés. Ils portent une cargaison de vivres de 150.000 tonnes et des fourrages. La raison de leur détention est que les Etats-Unis refusent de reconnaître l'accord passé entre la Hollande et l'Allemagne, fixant le pourcentage des exportations de Hollande aux puissances centrales. Le gouvernement américain est en possession de cet accord, qui montre que l'Allemagne a un besoin urgent de vivres.

Bombardements aériens

LONDRES, 3. — 21 heures. — Le bombardement s'est encore poursuivi de jour et de nuit. Le champ d'aviation de Gontrode a été attaqué à deux reprises. On a observé l'éclatement de plusieurs bombes sur les hangars. L'aérodrome de Carnières, près de Cambrai, a été également bombardé. Un grand hangar a été atteint. Deux attaques ont été exécutées sur un canon allemand à longue portée et deux autres sur les canonnements ennemis dans la zone de bataille.

La victoire de Mésopotamie

PARIS, 2. — Havas. — D'après de nouveaux renseignements, les troupes anglaises de Mésopotamie ont fait 13.000 officiers et soldats turcs prisonniers.

La ville de Rotterdam contre la maison Krupp

PARIS, 3. — On mande d'Amsterdam au « Journal des Débats » :

Deux jeunes Hollandais viennent de s'évader d'Allemagne où ils avaient été enrôlés de force dans les usines Krupp et contraints, malgré leurs protestations, de travailler à la confection d'obus, en même temps que des déportés belges, des prisonniers belges, français et russes. Surveillés par des sentinelles armées de fusil et de revolvers, ils étaient privés de nourriture s'ils cessaient le travail.

Les autorités de Rotterdam, mises au courant par les deux jeunes Hollandais, ont engagé des poursuites pour violation de neutralité contre la maison Krupp, car il est interdit de faire sortir de Hollande les ouvriers sur métaux.

Le Congrès démocratique de Pétrougrad

PETROGRADE, 2. — Avksentief, Tseretelli, Koutchine et Voytinsky parlent des organes de contrôle que doit créer le gouvernement pour écarter le pays de l'abîme où il roule actuellement. Voytinsky constate la situation pénible de l'armée. Il recommande l'amélioration du ravitaillement. Il faut aussi éloigner les éléments nuisibles, mais en agissant avec prudence.

Le ministre de la guerre, général Verkhovskiy, attire l'attention sur la surcharge des arrières, où on compte 10 hommes pour un au front, alors que, dans les armées françaises et allemandes, la proportion est de 2 pour 1. Le ministre croit possible de restreindre aussi les exigences économiques du front au profit du pays. Le corps des officiers a prouvé qu'il est pleinement dévoué

au gouvernement provisoire. Tout doit être fait pour ne pas séparer l'officier du soldat. L'unique moyen d'éduquer les masses obscures des soldats est la restauration de la discipline, qu'on tente malheureusement de remplacer par les tribunaux disciplinaires.

Kamienef déclare que la fraction bolcheviste a voté sa méfiance envers le personnel actuel du gouvernement provisoire avec Kerensky en tête. L'affaire Kornilof fut liquidée par les seuls bolcheviks.

Maxime Gorki contre l'Entente

MUNICH, 2. — Les « Münchener Neueste Nachrichten » écrivent :

Maxime Gorki, dans un article extrêmement violent, attaque la politique guerrière des Alliés qu'il appelle une politique de bandits vis-à-vis de la Russie et qui, précisément ces derniers temps, s'est révélée plus cynique que jamais à l'égard de la Russie.

La commission d'enquête chargée de faire la lumière dans l'affaire Kornilof a établi que les troupes russes chargées de marcher sur Pétrougrad étaient pourvues d'autos blindées anglaises conduites par des soldats britanniques. Gorki déclare plus loin, qu'à part cela, il a connaissance de faits qui se sont passés entre le 9 et le 11 septembre dans les bureaux des légations alliées à Pétrougrad. Pendant que ces détresseurs internationaux calomniaient avec un cynisme inouï la Russie vidée et exploitée, la diplomatie française dénaturait les correspondances de Tereschtschenko.

Maxime Gorki exprime sa conviction que les Alliés de l'Entente sont en train de travailler à un plan qui comporterait la conclusion, au moment propice, d'une paix séparée entre l'Entente et les puissances centrales, et cela au détriment de la Russie.

L'incendie de la tuilerie d'Emmishofen

FRAUENFELD, 3. — Les propriétaires de la tuilerie d'Emmishofen, M. Boppel et ses deux fils, qui sont soupçonnés d'avoir mis le feu à la tuilerie, ont été arrêtés.

Les Anglais et la paix

GENEVE, 3. — Le « Manchester Guardian » espère que les Alliés se réuniront avant l'hiver en une conférence, pour établir définitivement leurs conditions de paix.

Une conséquence inattendue de la carte de pain

LAUSANNE, 3. — Une conséquence imprévue de l'introduction de la carte de pain a été de faciliter le travail de la police des étrangers. Dans la plupart des villes, on a vu surgir quantité de personnes dont on ignorait l'existence et qui sont venues réclamer leur carte de pain. A Zurich, notamment, on en a compté plusieurs centaines.

A Genève, les détenteurs de « cartes de passage » sont au nombre de 6000.

Chez les horlogers de Porrentruy

PORRENTROY, 3. — (Serv. part.) — Les ouvriers horlogers de notre ville ont donné leur quinzaine à leurs patrons. Cette décision est motivée par le fait que l'indemnité de renchérissement offerte par les patrons est de la moitié moindre qu'à Bienne.

L'affaire de contrebande du Largin

PORRENTROY, 3. (Serv. part.) — Nous apprenons de source sûre que M. Mamie fils, lieutenant de cavalerie, est en prison préventive depuis vendredi 28 septembre. Un journal de la contrée, menacé comme nous, demandait un communiqué de l'autorité militaire, afin de couper court au bruit qui circulait. En présence du fait mentionné, il pourrait être satisfait. La justice suit son cours, qui, espérons-le, ne pourra être interrompue par ceux qui sont mêlés à cette affaire.

La note du pape devait rester secrète

LAUSANNE, 3. — Serv. part. — Une note officieuse parue dans le journal cléricale « Corriere d'Italia » déclare que la note du pape en faveur de la paix devait rester secrète. La divulgation fut l'œuvre des gouvernements de l'Entente, mis au courant du document préparé par la chancellerie vaticane. Cette explication fait une vive impression dans les milieux politiques romains.

Congrès des fédérations syndicalistes

BERNE, 3. — Serv. part. — Il faut remarquer que la conférence n'avait nullement comme but de discuter des questions touchant à la guerre, mais seulement des problèmes d'après-guerre.

Mais pour le moment le problème le plus pressant est le transfert du secrétariat de Berlin dans un pays neutre.

C'est la question qui sera discutée aujourd'hui. Les lecteurs de la « Sentinelle » seront informés des décisions arrêtées par la conférence.

L'impression générale est que cette nécessité du transfert est des plus épineuses et que si la conférence n'aboutit pas à ce résultat, toutes relations internationales seront compromises pour longtemps. La délégation suisse unanime est pour le transfert.

L'espionnage

LAUSANNE, 3. — La cour pénale du Tribunal fédéral a jugé, mardi, deux affaires d'espionnage en faveur de l'Allemagne. Elle a condamné à deux mois et demi de prison, 500 francs d'amende et à l'expulsion un nommé Felix Oeler, sujet allemand, qui avait tenté d'engager M. Pache, imprimeur à Lausanne, à se rendre à Paris pour y recueillir des renseignements militaires.

Dans la seconde affaire, il s'agissait du nommé Austermaier, architecte, à Lausanne, sujet allemand. Ensuite du ralentissement des affaires, en 1914, Austermaier s'était engagé comme secrétaire au consulat d'Allemagne à Lausanne. C'est en cette qualité qu'il se rendit à La Chaux-de-Fonds pour obtenir d'un nommé Walter, sujet allemand, âgé de dix-sept ans, des renseignements sur les fabriques de munitions travaillant pour l'Entente.

Les faits reprochés à Austermaier et Walter présentant peu de gravité et les renseignements fournis étant généralement connus, le tribunal a acquitté les deux prévenus.

Au sujet de ce verdict, nous recevons encore les renseignements suivants de source particulière :

L'accusé Austermaier, interrogé pendant trois quarts d'heure, répond avec aisance et fournit des explications détaillées, tant au sujet d'une correspondance avec une demoiselle G., de Montreux, qu'en ce qui concerne une carte postale qu'il a trouvée, adressée par un soldat français. Quant à ses relations avec Samuel Walter, il explique facilement que ses relations n'avaient pas pour but un service d'espionnage.

Interrogé par le président de la Cour et le ministère public fédéral, Samuel Walter, avec une sincérité et une netteté parfaites, répond sur toutes les questions qui lui sont posées. Son audition quelquefois émouvante et entrecoupée de sanglots, fait la meilleure impression.

A midi, l'audience est suspendue. Elle est reprise à trois heures de l'après-midi.

Le défenseur de Walter demande au président de la Cour d'user de son pouvoir discrétionnaire pour permettre l'audition de Walter père, qui accompagne son fils.

M. Walter est appelé à la barre. Il donne d'excellents renseignements sur la moralité, le caractère et la conduite de son fils.

Les débats sont clos. Le ministère public fédéral prononce son réquisitoire et requiert la condamnation des prévenus.

M^e Spiro, défenseur d'Austermaier, critique l'enquête qui a dérivé de son but, et qui n'a eu pour résultat que de constituer un énorme dossier. Il critique également la façon de procéder de la police de sûreté, qui a mis un mois à découvrir une personne, à Montreux, dont l'adresse avait été cependant indiquée exactement et à plus d'une reprise. Il explique ensuite que son client n'a aucune responsabilité, tant au sujet d'une correspondance avec une dame G. qu'au sujet de la carte postale trouvée, ainsi qu'en ce qui concerne les rapports d'Austermaier avec Walter.

M^e Lower, défenseur de Walter, déclare qu'il n'a pas hésité d'assumer la responsabilité de la défense de son jeune client, qui n'a que 17 ans, parce qu'il est personnellement convaincu de son innocence. Il explique que son client s'est conduit avec une extrême naïveté et qu'il a agi par pur patriotisme, dans l'idée d'être utile à son pays, sans vouloir nuire à la sécurité de la Suisse, ni porter atteinte à sa neutralité.

Il ressort des débats que le jeune W. n'a pas agi sciemment dans l'idée de commettre un acte répréhensible.

Le défenseur démontre que les indications fournies par W. sont des renseignements généralement connus, qu'ils sont du domaine public, à la portée de tout le monde.

A 5 h., la Cour entre en Chambre pour délibérer. Après 1 1/2 h. de délibérations, la Cour :

Considérant que les renseignements fournis par la jeune W. sont du domaine public ;

Que sur un autre point, W., paraît ne pas s'être rendu compte de la portée de son acte, par ces motifs :

Prononce l'acquiescement de S. W. Considérant, en ce qui concerne A., que celui-ci n'a fait que transmettre les renseignements de W. et étant donné le caractère de la notoriété publique de ces renseignements, prononce l'acquiescement d'A.

Met les frais à la charge de la Confédération.

L'horaire réduit renvoyé

ZURICH, 2. — On mande de Berne à la « Nouvelle Gazette de Zurich » :

Les commissions des Chemins de fer du Conseil national et du Conseil des Etats ont décidé dans une séance commune, tenue mardi, de proposer au Conseil fédéral de mettre en vigueur l'horaire réduit des chemins de fer le 1^{er} novembre au lieu du 15 octobre comme on l'avait d'abord prévu.

Elections fédérales

ZURICH, 2. — Le camarade Pflüger, député socialiste au Conseil national, ne se représentera pas aux élections générales. Dans une lettre adressée au président du comité électoral du 2^e arrondissement, il a donné comme motif de sa détermination des divergences de vues avec le parti socialiste en ce qui concerne la défense nationale.

IMPRIMERIE COOPERATIVE, Chaux-de-Fonds
Journée de 8 heures.

Souscription permanente pour couvrir le déficit et pour lancer les six pages

Listes précédentes	fr. 13,456.78
Mme M., Gibraltar	0.50
Pour un service rendu, W. A.	0.20
A. K., En ville	1.—
D'un délégué la F. O. M. H.	0.30
A bas le militarisme, E. R., En ville	2.—
« Cachemaille » du Cercle ouvrier, La Chaux-de-Fonds	8.70
D'un abonné de la ville	0.50
Bénéfice sur vente de vieux papier, Cercle ouvrier, Saint-Imier	4.—
Pour une annonce gratuite, M. G., Neuchâtel	5.—
Suppl. d'abonnement, L. A. B., Sonvilier	0.50
Pour un déménagement gratuit, A. A., Neuchâtel	1.—
Suppl. d'abonnement, A. B., Chernex	0.50
Suppl. d'abonnement, G. T., Corgémont	0.50
Honneur et gloire aux lutteurs contre la crapulerie bourgeoise. Vivent nos camarades sincères, W. W., Berne	0.50
Suppl. d'abonn., L. B., Neuchâtel	0.30
» » E. T., Genève	1.—
» » A. M., Porrentruy	1.—
» » J. B., Couvet	1.—
» » Z. P., Granges	0.20
» » E. M.-D., Fleurier	0.50
» » J. D., Le Locle	0.30
» » R. F. et K., Le Locle	1.—
» » C. M., Berne	0.50
» » R. J., Ville	0.50
» » P. G., Le Locle	0.50
Total	fr. 13,488.78

BIBLIOGRAPHIE

Danse des Morts. — Le collaborateur des « Tablettes », P.-J. Jouve a écrit une « Danse des Morts » (1916-1917), poème satirique et lyrique, dirigé contre la guerre. Il veut publier cette œuvre pendant la guerre même. Il estime que c'est seulement pendant la guerre que le cri de refus à la guerre a sa valeur. Mais, en un tel temps, il ne se trouve pas d'éditeurs pour répandre largement une telle œuvre. Les « Tablettes » font appel à des souscripteurs, qui permettront à l'œuvre d'exister, sous la forme d'une édition restreinte, bien tirée sur beau papier, avec la firme : Edition des « Tablettes », Genève.

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — Faiseurs de cadrons métal. — Nous rappelons aux ouvriers et ouvrières de la partie, l'importante assemblée générale de ce soir à 8 heures, à l'Hotel de Ville, salle du premier étage. La présence de chacun est absolument nécessaire. Le Bureau de la F. O. M. H.

— Chorale l'Avenir. — Répétition ce soir à 8 1/4 h. Les membres sont avisés de la rencontre qui aura lieu Dimanche aux Planchettes avec les camarades de l'Espérance du Locle. Les membres passifs et amis de la société sont cordialement invités. Départ à 1 heure.

— Jeunesse socialiste. — Groupe féminin, séance d'étude ce soir à 8 h. par la camarade Barraud.

— Maison du Peuple. — Assemblée générale des délégués jeudi à 8 1/4 h. à la salle du Tribunal, Hotel de Ville.

— Sozialdemokratische Partei. — Deutsche Section. — Versammlung heute abends den 3 Oktober 8 1/4 Uhr in der Sonne I Stock.

Es ist Pflicht eines jeden Genossen unfertbar zu erscheinen und wenn möglich ein bis zwei neue Mitglieder mitzubringen. Die Genossinnen sind ebenfalls freundlichst will kommen. Der Vorstand.

LE LOCLE. — Espérance ouvrière. — Répétition par devoir, mercredi 3 octobre, à 8 heures précises au local (Café de la Gare). Les membres sont instamment priés d'y assister.

ST-IMIER. — Cercle ouvrier. — Les membres du cercle sont avisés que l'assemblée mensuelle est renvoyée au jeudi 11 octobre. Qu'on se le dise.

LA CHAPELLERIE

CANTON

Rue Léopold-Robert, 29

TÉLÉPHONE 13.93

La Chaux-de-Fonds

offre le plus beau choix de

CHAPEAUX

Chemises - Cols - Cravates
Parapluies - Cannes

Prix très avantageux

L'Ecole d'Art

avise MM. les décorateurs et industriels qu'elle se charge de l'exécution de toutes réductions à la machine, sur acier, bronze, laiton, ivoire, etc. (médaillons, médailles religieuses ou autres, portraits, etc.) Elle livre également tous genres de travaux à la machine à graver. Travaux soignés et garantis. 3593

Pour tous renseignements, s'adresser à M. A. Fossel, professeur, les lundis, mardis, mercredis et jeudis après-midi, de 1 1/2 à 6 1/2 heures, salle n° 36, Collège Industriel.

Eau de Vie de Fruits

(Coupage) 1^{re} qualité
45% à Fr. 2.80 par litre. Envoi à partir de 5 litres contre remboursement.

W. Rügger & C^o
Distillerie, Aarau.
J. H. 10.149 S. 5316



LA MEILLEURE
CRÈME POUR CHAUSSURES
de A. SUTTER
OBERHOFEN THURGOYE
PRODUIT SUISSE

Ligue des Locataires

Mercredi soir 3 Octobre, à 8 h. précises 6918

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

à l'Amphithéâtre du Collège primaire

Ordre du jour important

Invitation à tous les intéressés. Le Comité.

Enchères publiques d'immeubles

Première vente

Les immeubles rue du Parc 67 et 69, articles 5627 et 5628 du cadastre, bâtiments et dépendances de 785 mètres carrés, appartenant à M. Jules Fetterlé, seront vendus aux enchères publiques, en première vente, le mardi 9 octobre 1917, à 2 heures du soir, dans la salle d'audiences des Prud'hommes, Hôtel Judiciaire, à La Chaux-de-Fonds.

Assurance des bâtiments Fr. 90,500.— pour chaque immeuble.— Estimation cadastrale Fr. 95,000.— pour chacun des immeubles. Revenus Fr. 5600.— également pour chaque immeuble. — Estimation des experts Fr. 74,000.— et Fr. 76,000.—

Pour les servitudes et les conditions de la vente, s'adresser à l'office soussigné et pour visiter les immeubles à M. Henri Jacot, notaire, Etude Bersot, Jacot et Chédol, rue Léopold Robert 4, en Ville.

La Chaux-de-Fonds, le 28 septembre 1917.

Office des Poursuites:

Le préposé,
A. CHOPARD

P90027C

Théâtre de La Chaux-de-Fonds

Dimanche 7 octobre 1917

Soirée extraordinaire de Bienfaisance

au bénéfice exclusif de l'ŒUVRE DE L'HOPITAL D'ENFANTS

1. **Concert**, donné par M^{mes} Alice Seyrès et Alice Lambert-Gentil, MM. Teissie, baryton de l'Opéra de Paris, André-Lévy, violoncelliste, et Charles Huguenin.

2. **Représentation de**

La Victoire en chantant

Épopée historique inédite, à grand spectacle, du temps de la Révolution française.

Nombreux rôle dits et chantés. — Orchestre et chœurs sous la Direction de M. Charles Huguenin. — Danses et rondes populaires. — Plus de cent costumes de la maison Kaiser, à Bâle. P23843C 6933

PRIX DES PLACES: Balcons numérotés, 4 fr. — Premières devant, 3 fr. 50. — Premières de côté, 2 fr. 50. — Fautouils d'orchestre 3 fr. 50. — Parterres numérotés, 3 fr. — Parterre debout, 2 fr. 50 — Secondes numérotées, 2 fr. 25. — Secondes non-numérotées, 1 fr. 50. — Troisièmes 1 fr.

Location chez M. Méroz, concierge du Théâtre.

AGENDA
de la
Classe Ouvrière Suisse
pour 1918

publié avec le concours des organisations
ouvrières,
6366 sous la direction de Ch. NAINÉ

Les
souscriptions
sont
reçues
dès
maintenant.
—
Ecrire
IMPRIMERIE
POPULAIRE
Rue de Genève 5
LAUSANNE
—
PRIX :
Fr. 1.30

Coopératives Réunies

Les inscriptions pour

Pommes de terre à encaver Pommes de garde Choux à choucroute, etc.

sont prises dès maintenant dans tous nos magasins.

Les pommes de terre ne seront pas livrées à domicile. Les coopérateurs en prendront livraison dans les entrepôts que nous désignerons. Cette mesure est prise à regret par suite de la désorganisation apportée dans notre personnel par les mobilisations fréquentes d'hommes et de chevaux et aussi par suite de la rareté et de la cherté excessive des sacs.

Les prix définitifs seront fixés aussi bas que possible, lorsque l'état général du marché le permettra.

Nous prions donc les coopérateurs-consommateurs de nous passer leurs ordres au plus vite, de façon à ce que la Société puisse connaître les quantités nécessaires à leur approvisionnement d'hiver et qu'elle puisse opérer des achats suffisants.

ARTICLES POUR BÉBÉS



AU PROGRÈS

Commune de La Chaux-de-Fonds

Notre vente de

Bois

L'Office local va prochainement faire des livraisons de bois, tout d'abord aux personnes qui sont complètement dépourvues de combustible.

Un avis dans les journaux indiquera quand les inscriptions seront reçues. 6925

Office local du Combustible.

Ville du Locle Beurre

Le coupon n° 1 donne droit à 100 grammes de beurre; prix: fr. 0.62 les 100 grammes.

Le beurre sera mis en vente dans les laiteries à partir du jeudi 4 octobre.

La quantité de beurre reçue à ce jour ne permet pas de livrer à toutes les familles dès les premiers jours. Dans la règle, on ne devra pas employer plus d'un bon par famille et par jour de vente. La vente se fera au fur et à mesure des arrivages, les mercredis et samedis de chaque semaine.

Jusqu'à nouvel avis, le coupon n° 1 seul pourra être utilisé. 6930

Commission de ravitaillement.

Ville du Locle

ŒUFS FRAIS D'ITALIE

Judi 4 octobre, seront mis en vente au rez-de-chaussée de l'Hôtel-de-Ville: 1080 douzaines d'œufs à 3 fr. la douzaine.

La vente est limitée à 3 œufs par personne, maximum 2 douzaines par famille.

Elle aura lieu: Le matin dès 8 h. pour les lettres K à Z.

L'après-midi dès 2 h. pour les lettres A à J.

La vente est réservée avant tout aux personnes qui n'ont pas obtenu d'œufs le 30 août.

Présenter le carnet d'habitation. 6929

Commission de Ravitaillement.

Société des Amis des Arts
La Chaux-de-Fonds

XXIV^{me} EXPOSITION

Hôtel des Postes, 2^{me} étage

Ouverte du 16 septembre au 14 octobre, les jours ouvrables, de 10 h. à midi et de 1 h. à 5 h.; les dimanches, de 9 h. à midi et de 1 h. à 6 h.

Entrée: 50 centimes

Des actions de 5 fr. donnent droit d'entrée permanente à l'Exposition et droit de participation à la loterie finale d'œuvres d'art. P-23592-C 6627

Thé des Alpes « ERA »

augmente sans cesse.

Tonique amer, dépuratif, vulnérable, rafraîchissant et digestif

S'emploie avec succès pour les cures de printemps et d'automne et contre toutes les maladies dont l'origine est un sang vicié (boutons, dartres, démangeaisons, etc.)

La Boîte: Fr. 1.—

PHARMACIE COOPÉRATIVE

9, rue Neuve. — 72, rue Léopold-Robert

Laboratoire, Progrès 84 6495

CABINET DENTAIRE Paul Hagemann

58, Rue Léopold-Robert - La Chaux-de-Fonds

SPECIALITÉ: POSE DE DENTS ARTIFICIELLES

Plombage — Aurification — Bridge et Couronne or

PRIX MODÉRÉS 5148 TÉLÉPHONE 901

Consultations de 9 h. à midi et de 2 h. à 7 h.

CHAPELLERIE
ALB. GASSER
SAINT-IMIER

Toutes les nouveautés pour la Saison d'Hiver sont en magasin

Fourrures Casquettes
Chapeaux de feutre
Chemises Parapluies

Choix immense.
Prix sans concurrence
Service d'Escompte. Se recommande.

ATTENTION!

Salle du Tribunal, Chaux-de-Fonds
Judi le 4 Octobre 1917
à 8 heures du matin

Cours d'instruction civique pratique et public 6848 et non à la Numa Droz.

Grande confrontation entre MM. Wyser, Tissot et Dr Favre. Sujet: mur mitoyen et récusation. Invitation aux amateurs.

Fers et Quincaillerie

H. BAILLOD NEUCHÂTEL

Potagers à bois
diverses grandeurs

Fourneaux
pour bois et tourbe

Appareils et Bocaux
à stériliser 6139

Hôtel Soleil

Rue du Stand 4

Toujours à disposition des organisations ouvrières, belle salle de comités ou assemblées.

Tous les samedi et dimanche, soupers.

Consommations de premier choix. Se recommande.

Ed. HAFNER.

JEUNE DAME connaissant très bien le français, l'italien et l'allemand, bonne calligraphie, cherche emploi dans bureau, agence ou administration. — Adresser offres sous lettres F. U. au bureau de „La Sentinelle“.

E. BREGUET

La Chaux-de-Fonds
4, SERRE, 4
Opticien Spécialiste

Verres correcteurs p^r toutes les vues défectueuses.

Consultations tous les jours. 4362

Yeux artificiels
Thermomètres médicaux

Chorale mixte

Directeur: M. Eugène Fehr

Les répétitions recommencent tous les mercredis à 8 1/2 h. Salle de chant du Collège Industriel. P 23831 C 6919

Pâte de Savon

Fabrication instantanée est réalisée avec le produit « La Bonne Ménagère ». — Demandez prospectus. Vente en gros. S'adresser à Emile GLAUSER, représent., Sombailie 12, La Chaux-de-Fonds.

Bonne polisseuse

de boîtes argent ainsi qu'une

apprentie

sont demandées de suite à l'atelier rue de Bel-Air 20, au 1^{er} étage. 6923

Munitions

La fabrique « Géo », rue Jacob-Brandt 130, demande de bons décolleteurs connaissant les tours « Frisch ». Inutile de se présenter sans connaître cette machine. — Entrée de suite.

Finissages. On sortirait finissages 10 1/2 à ouvrier consciencieux, travaillant à domicile. S'adresser au Bureau de La Sentinelle. 6920

Jeune fille pour travail facile est demandée de suite, plus une **journalière** pour une demi-journée par semaine, vendredi ou samedi. — S'adresser rue du Parc 29, 2^{me} étage à droite. 6924

Pensionnaires. Dans famille bourgeoise, on prendrait encore 2 ou 3 pensionnaires. Quartier des fabriques. — Adresser offres par écrit sous initiales J. H., au Bureau de La Sentinelle. 6921

Etabli. On demande à acheter un établi portatif. S'adresser à Léon Sandoz, Doubs 129. 6932

A vendre de suite, pour cause de départ, un beau pupitre genre ministre, en chêne. 1 potager à gaz avec table, grille pour cuire au charbon, 1 potager à pétrole état de neuf; bas prix. — S'adresser rue de la Serre 83, au 3^{me} étage. 6883

A vendre faute de place un grand lit à deux places, matelas bon crin, le tout bien conservé. — S'adresser au Châtelard n° 13, Peseux. 6922

A vendre une machine à laver avec essoreuse en caoutchouc, 1 séchoir, 2 lyres transf. pour l'électricité, 1 mandoline, 1 manteau et 1 costume bleu marin usagés (taille 42). — S'adresser Parc 88, 4^{me} étage à droite, le soir après 7 heures. 6869

Chambre Jolie chambre meublée à louer à demoiselle de toute moralité. — S'adresser rue de la Serre 63, chez M. F. Baud, le soir dès 8 heures. 6884

Chambre. A louer une chambre meublée. — S'adresser chez Monsieur Droz, Parc 91. 6934

PERDU la semaine passée une bague or avec pierre blanche. La rapporter contre récompense rue Numa-Droz 101, au 1^{er} étage. 6895

Etat-civil de Neuchâtel

Promesse de mariage. — Robert-Edouard Spichiger, de Neuchâtel, négociant, à La Chaux-de-Fonds, et Margaretha-Martha Schärer, à Thalwil.

Naissances. — 25. Blaise-Joseph, à André Berthoud, avocat, à Peseux, et à Emma-Lucie-Valentine née Gigon. — 27. Marguerite, à Auguste-Charles Ducateau, employé de commerce, à Roubaix, et à Marguerite-Catherine née Coscheteux. — 27. Erich, à Paul Müller, pasteur, et à Hanna née Kübler.

Décès. — 28. Henri-Louis Monnier, ancien horloger, à Dombresson, né le 16 septembre 1830.

Etat-civil du Locle

Du 1^{er} octobre 1917

Promesses de mariage. — Itten, Achille-Marcel, Bernois, et Dufour-mun-dit-l'Allemand, Marguerite-Cécile, Neuchâteloise, les deux horlogers. — Bachmann, Erhard, Bernois et Neuchâtelois, et Tissot-Daguette, Cécilia-Bertha, Neuchâteloise, les deux horlogers.

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds

Du 2 octobre 1917

Promesses de mariage. — Benguerel-dit-Perroud, Charles-Edmond, remonteur, Neuchâtelois, et Iseli, Martha, repasseuse, Bernoise. — Krebs, Georges-Christian, boulanger, et Rufener, Berthe-Jeanne, horlogère, tous deux Bernois. — Robert, Ernest-Edouard, horloger, et Roulet, Jeanne-Alice, ménagère, tous deux Neuchâtelois.

Décès. — 2962. Guillaume née Kohler, Joséphine-Augustine, épouse de Jules-Auguste, Française, née le 12 janvier 1858.

Inhumations

Mercredi 3 octobre 1917, à 1 heure: M. Reymond, Georges-Edouard, 69 ans 1 mois, rue des Chemins de fer 5 (ancienne gare).

Marguerite-Berthe Maillard, 5 ans 9 1/2 mois, rue A.-M. Piaget 80; depuis l'Hôpital.

Municipalité de Saint-Imier

Vente de sucre de conserve ET Distribution des cartes de sucre, riz et pâtes

La 4^{me} distribution du sucre de conserve (500 gr. par personne) se fera de nouveau par les soins de la Commune au nouveau prix réduit de Fr. 1.25 le kg. pendant trois jours, soit du mercredi 3 octobre au vendredi 5 octobre inclusivement au magasin Berthoud, rue Francillon 22, contre paiement comptant. Les cartes, à ce destinées se feront immédiatement et les personnes intéressées seront invitées à les signer directement sur place.

En même temps, la Commune fera distribuer les cartes de sucre, de riz et de pâtes pour le mois d'octobre et ce dans l'ordre suivant :

Mercredi 3 octobre de 8 h. à 12 h. du matin pour le 1^{er} cercle
Mercredi 3 octobre de 2 h. à 6 h. du soir pour le 2^{me} cercle
Jeudi 4 octobre de 8 h. à 12 h. du matin pour le 3^{me} cercle
Jeudi 4 octobre de 2 h. à 6 h. du soir pour le 4^{me} cercle
Vendredi 5 octobre de 8 h. à 12 h. du matin pour le 5^{me} cercle
Vendredi 5 octobre de 2 h. à 6 h. du soir pour le 6^{me} cercle

Les habitants sont priés de s'en tenir aux jours qui leur sont assignés. Les chefs de famille (père ou mère) se présenteront personnellement. Les enfants ne sont pas admis.

Pour le détail des cercles, prière de revoir les publications dans le *Jura Bernois* et dans la *Sentinelle* des 26 et 27 septembre 1917.

P5027J 6904

CONSEIL MUNICIPAL :
E. CHAPPUIS.

Société Coopérative de Consommation NEUCHÂTEL

Pommes de terre

Nous avisons les personnes qui ont bien voulu nous commander des pommes de terre que celles-ci vont arriver.

Les personnes qui désireraient prendre livraison de la marchandise en gare de Neuchâtel voudront bien s'annoncer immédiatement au bureau ou dans nos magasins.

Il sera fait un écart de prix de fr. 1.— par 100 kilos avec les livraisons à domicile. 6891

Toutes les livraisons auront lieu contre argent comptant.

On s'abonne à toute époque à la *SENTINELLE*

Modes

EXPOSITION

des Modèles de Paris et Chapeaux Garnis pour
Dames, Jeunes Filles et Enfants

Formes - Fantaisies - Rubans

Soie - Velours

Transformations - Réparations en tous genres

AUX ÉLÉGANTES

H. Jelinowski

St-Imier

Rue Francillon 30

Demoiselle de magasin

On demande de suite jeune fille, si possible connaissant la couture, pour aider dans un magasin de teinturerie. Adresser offres par écrit sous chiffres P-37256-C à Publicitas S. A. La Chaux-de-Fonds. 6894

AU MAGASIN DE MODES

Parc, 75

Grand choix de

FEUTRES

Prix avantageux

Grande Salle de la Croix-Bleue
LE LOCLE

Grandes Assemblées Populaires d'évangélisation

Chaque soir à 8 h., à partir
du 1^{er} octobre 1917

ORATEURS 6837

H.-E. ALEXANDER

et

Paul TISSOT



A vendre

Quelques paires de
chaussures ressem-
blées et rac-
commodées.
Atelier de
réparations de
chaussures

en tous genres.

Se recommande,

6810

MAX DOMS, Côte 12, Le Locle.

Billard

A vendre à conditions avantageuses, un très bon billard.
S'adresser au Bureau de La Sentinelle. 6828

RETARDS

Le meilleur remède contre les retards des règles sera toujours celui de l'Institut Hygie. — Prix : Fr. 5.50.
Ecrire : Institut Hygie, Genève.

Mme V^o A. GRANIER-BARBIER

Rue du Puits 15

Rubans, Broderie, Peignes, Camisoles, Caleçons, Bas, Chaussures en tous genres 3588

IMPRIMERIE COOPÉRATIVE
JOURNÉE DE 8 HEURES

Et, tout à coup, l'information se répandit qu'une évasion avait eu lieu à Nouméa.

Ce fut d'abord un bref télégramme dans les journaux. Le forçat Marcien Férel avait disparu.

Plus tard, les détails arrivèrent. Le jeune homme, employé dans l'intérieur de l'île à des travaux de mine et moins surveillé que les autres à cause de sa conduite exemplaire, avait pu se soustraire à la vigilance de ses gardiens. Il avait dû faire des prodiges de course et de gymnastique pour se mettre hors d'atteinte, avec une adresse dont les autorités restaient confondues.

Naturellement, on ne pouvait convenir d'une faute commise par le personnel du bagne. On prêtait donc à l'évasion de Marcien une allure quasi-fantastique. Toutes les recherches ayant été inutiles, la croyance prévalait que le jeune forçat avait été accueilli, aidé par les Canaques. Peut-être se cachait-il encore parmi eux. Peut-être ces indigènes lui avaient-ils donné passage dans une pirogue jusqu'à bord de quelque navire étranger.

Les journaux commentèrent l'événement. La presse, à court d'aliments, tâcha de réveiller les émotions du drame de Sézenac. Mais le public ne s'intéressait plus à cette histoire, vieille de dix à douze mois. On ne s'occupa pas longtemps de ce médiocre fait divers.

Il eut un peu plus de retentissement dans le pays même. Pourtant là, comme ailleurs, l'oubli venait. L'interdiction faite par M. Bertelin de parler devant lui du criminel retenait les langues d'aborder en sa présence le sujet défendu; on s'en abstenait même à distance.

Le gredin s'est échappé. Qu'il se fasse manger par les requins ou pendre ailleurs. Mais qu'il ne s'avise pas de reparaitre à Sézenac! On lui ferait vite son affaire.

— Oh! père disait Sylviane à Claude, tu n'as plus besoin de l'accuser maintenant. Marcien est libre. La première chose qu'il fera, une fois à l'abri en pays étranger, ce sera de m'apprendre sa retraite. J'irai le rejoindre. Tu m'accompagneras. Lui et moi nous nous marierons. Et à nous trois nous attendrons la prescription pour rentrer en France. Quelques années d'exil passeront vite puisque nous serons ensemble. Et nous travaillerons. Partout où vous serez, lui et toi, vous gagnerez facilement votre vie.

— Tu quitteras sans peine M. Bertelin? lui demanda Claude.

— Non pas sans peine. Mais avec moins de remords, maintenant que Mme Chabrial est là. Si tu savais quelle bonne influence elle exerce sur cette pauvre Mme Lucie. Elle lui fait faire tout ce qu'elle veut.

L'ouvrier pensa que cette « bonne influence » avait déjà failli coûter la vie à la folle et la lui coûterait peut-être pour de bon, surtout quand

Sylviane n'y serait plus. Mais que lui importait à lui? Son seul regret serait de partir sans avoir mené jusqu'au bout l'épreuve décisive, sans avoir découvert un sûr indice de l'amour qu'il soupçonnait chez Bertelin pour Sylviane, amour qui serait le plus irréfutable désaveu de la paternité. D'un autre côté, le départ de la jeune fille pouvait gêner la manifestation de cet amour.

— Mais, objectait-il, si Marcien ne te faisait pas savoir où il s'est réfugié. Sa lettre, ma pauvre enfant, le montrait tellement indigné contre toi!

Une invincible confiance amenait un sourire aux lèvres de Sylviane.

— Malgré cette indignation, père, il ne me donnait comme prétexte de rupture que le scrupule de m'enchaîner à un forçat pendant dix ans. Le voilà libre. Il sait que je connais son innocence. Je suis même la seule femme qui ne puisse jamais douter de lui, jamais lui reprocher un passé qui continuera de peser sur son existence. Il est assuré que je l'aime, va, et s'il me soupçonne de ne pas l'avoir aimé assez, ce peu d'amour n'est-il pas encore la meilleure preuve qu'il retrouvera en rentrant dans la vie? Oh! il m'appellera, j'en suis certaine. Sois heureux, pauvre père, comme je suis heureuse moi-même.

Pour Sylviane, une attente plus douce commença. Chaque matin elle se disait: « J'aurai peut-être aujourd'hui des nouvelles de Marcien ». Et chaque soir: « Ce sera peut-être pour demain. »

Pourtant, à mesure que les jours s'écoulaient, l'inquiétude naquit, puis l'anxiété. Et c'était terrible à travers la calme succession des heures, dans la monotone existence quotidienne, cette fièvre sourde dévorant ce cœur de jeune fille, cette perpétuelle tension vers tous les gestes et tous les bruits, vers tous les pas venus du dehors et qui jamais n'apportaient le message attendu.

Cependant Lucie Bertelin fut prise par une maladie singulière. Elle avait des torpeurs, des syncopes, bientôt une faiblesse persistante. Sa folie, jusque-là plutôt marquée par une animation intempestive, des vivacités puériles, des crises de surexcitation, devenait morne. Elle ne courait plus après les rayons de lune, ne bondissait plus hors de la surveillance de Sylviane, comme le jour où elle avait dégringolé trop prestement l'escalier du Bain de Cypris. Elle demeurait immobile durant de longs moments, se traînant au lieu de marcher, ne riait plus. D'autres symptômes apparurent: l'appétit fit défaut, le teint si frais se plombait. Par instants, la pupille s'élargissait dans l'orbite jusqu'à ne plus laisser passer de l'iris pâle qu'un anneau d'azur fin comme un fil d'acier. Le regard, déjà dépourvu d'expression, devenait plus étrange, hallucinant, pénible à voir.

(A suivre.)

GRAND FEUILLETON

DE

„LA SENTINELLE“

Journal quotidien d'information et d'annonces

Lointaine Revanche

PAR

DANIEL LESUEUR

DEUXIEME PARTIE

La Fleur de joie

(Suite)

Elle ne demandait rien, ne sollicitait pas cette chose terrible, qu'il se livrât, lui, son père, pour qu'elle retrouvât l'amour et l'amant. Mais toutes les supplications qui n'étaient pas sur ses lèvres jaillissaient de ses yeux avec ses larmes.

Claude murmura :

Pauvre enfant !...

Puis il dit, avec une douceur triste :

— Pas encore... Ecoute... Relève-toi.

Elle obéit, subjuguée par une autorité singulière qui émanait de lui, par une hauteur mélancolique empreinte sur cet âpre visage. Il lui prit les mains d'un geste vraiment paternel.

— Tu sais aimer, Sylviane, dit-il. Tu sais aussi aller jusqu'au bout de ton devoir, là où tu crois l'avoir vu. Tu es loyale et vaillante. Et tu possèdes par-dessus tout le trésor merveilleux de la bonté. Je te remercie, enfant. Par toi, je commence à comprendre que la vengeance est chose amère.

Il lâcha les mains qu'il tenait, se couvrit la figure avec les siennes, et se laissa tomber sur une chaise. Il pleurait.

Comme elle s'approchait de lui, bouleversée, le touchait à l'épaule, il releva le front, la contempla encore, et répéta ces mots, qui, si souvent déjà, lui avaient sauté du cœur aux lèvres :

— Ah! comme tu lui ressembles!... Mais ta mère n'avait pas la force de ton caractère... Ma Juliette... ma pauvre Juliette!...

Jamais Sylviane n'aurait imaginé que cet être si concentré pût montrer une émotion pareille, elle tremblait de compassion et aussi d'espoir... Mais bientôt il se reprit, et, les yeux séchés, la voix grave :

— Tu es venue ici pour que je te relève de ton devoir de silence, pour que je prenne, moi, criminel, la place de ton fiancé innocent. Ne parle pas... N'explique pas... Ne dis rien. Je te sais gré de n'avoir encore rien dit. Je ne t'en veux pas. Je te comprends...

Il s'arrêta, puis avec solennité :

Sylviane, voici ma réponse. Je suis résolu, tu entends bien... résolu à faire l'acte de justice, à me déclarer l'auteur de l'attentat pour lequel Marcien fut condamné...

— Père, pauvre père, gémit la jeune fille.

— Ne me plains pas, ne me remercie pas encore. Je te demande un peu de temps. Mais, pour que tu sois sûre de ma bonne foi, je vais t'expliquer ce qui m'arrête.

Il lui fit signe de s'asseoir, car, dans la fièvre où elle était, Sylviane semblait à peine assez calme pour l'écouter. Mais, sous l'impression émouvante de la déclaration qu'il venait de faire, elle se recueillit et fixa sur Claude des yeux attentifs, pleins de respect et de pitié.

— C'est toi, lui dit-il, qui m'as changé le cœur. Ton sacrifice m'a vaincu. Ensuite ton sublime pardon. Car, lorsque j'étais malade, tu m'as soigné avec une douceur souriante, comme si je ne t'avais pas contraint à renier tout ce que tu aimais. Tes larmes de ce soir, ton pauvre amour crucifié, ne me laisseraient plus une minute de repos, si je ne faisais pas la promesse que tu as entendue et que je te renouvelle. Ton fiancé sera justifié. On connaîtra le vrai coupable. Et j'offrirai les preuves de mon crime, la composition chimique de la poudre, entre autres, pour que nul doute ne subsiste.

— Le ciel vous bénira, mon père, et la justice humaine vous sera indulgente.

Il eut un geste sceptique.

Visiteur d'échappements et Metteur en marche

pour la pièce ancre soignée trouverait emploi stable et bien rétribué à la P-22137-C

Fabrique „MOVADO“
Rue du Parc 117-119 6797

2 bons Décoteurs

pour petites et grandes pièces sont demandés par la
Fabrique ELECTION S. A.
Places stables et bien rétribuées 6870

Une belle et opulente chevelure

est l'une des gloires de la femme; une riche et belle chevelure sera toujours un but de convoitise, ainsi qu'un ornement naturel qui rend une femme plus jolie. Toute personne qui a une belle chevelure veut et désire la conserver; pour la conserver, certains soins quotidiens sont nécessaires; par ces soins bien compris, les résultats sont merveilleux.

En faisant une application journalière de notre

EAU D'ORTIES
à Fr. 1.50 le flacon



les pellicules disparaissent après quelques jours, les cheveux poussent souples et soyeux; essayez et vous serez content.

Pour le dehors
ENVOI CONTRE REMBOURSEMENT

C. DUMONT, Parfumerie
Vis-à-vis de l'Hôtel de la Fleur-de-Lys
6721

Téléphone 4.55 **LA CHAUX-DE-FONDS**



Poseur de Cadrons

pour la petite pièce soignée trouverait emploi stable et lucratif dans importante fabrique de la ville. 6881

Adresser offres sous chiffres P 22140 G, à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.

Enchères publiques d'un immeuble

Vente définitive

Le mardi 9 octobre 1917, à 11 heures du matin, à l'Hôtel Judiciaire de la Chaux-de-Fonds, salle d'audience des Prud'hommes, l'Office des Faillites procédera à la vente aux enchères publiques de l'immeuble dépendant de la succession réputée de Friedrich-Wilhelm Manthé, quand vivait mécanicien à La Chaux-de-Fonds, désigné comme suit au cadastre de La Chaux-de-Fonds:

Article 4779 Pl. Fo 26 Nos 133, 134, 135 et 136. rue Numa-Droz, bâtiment, dépendances de six cent nonante mètres carrés. Cette immeuble porte le No 154 de la rue Numa-Droz et est estimé au cadastre Fr. 115,000.— (estimation des experts Fr. 108,000.—). Le bâtiment est assuré pour la somme de Fr. 96,100.—.

Les conditions de vente ainsi que la désignation plus complète de l'immeuble sont déposées à l'Office soussigné, à la disposition de qui de droit.

La vente sera définitive, et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

La Chaux-de-Fonds, le 27 septembre 1917.

Office des faillites:

Le préposé,
A. CHOPARD.

P 30028 C 6877

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION BIENNE

Ouverture de notre nouveau magasin de souliers:
rue de Nidau 35, BIENNE

JEUDI 4 OCTOBRE 1917

Nous prions tous nos membres de se servir exclusivement dans notre nouveau magasin de chaussures, jusqu'à l'époque où les magasins de la Rue du Marché et de la Rue Haller seront réunis.

Nous fournissons toujours des marchandises de premier choix aux prix les plus modiques.

Les achats d'autres marchandises ne peuvent pas se faire dans le magasin des chaussures.

6916

L'administration.

Photographie H. MEHLHORN Photographie
5, Rue Daniel JeanRichard, 5
MAISON FONDÉE EN 1899 — Téléphone 9.46
PHOTOGRAPHIES en tous genres — Travail soigné

Ouvriers, faites vos achats chez les commerçants qui favorisent votre journal de leurs annonces.

Avis et Recommandation

Le soussigné informe l'honorable public de St-Imier et environs qu'il a repris l'exploitation du

CAFÉ DE TEMPÉRANCE

3, Rue du Temple : ST-IMIER

Par un service prompt et soigné, des marchandises de premier choix, il espère mériter la confiance qu'il sollicite.

THÉ - CAFÉ - CHOCOLAT - LAIT
On prendrait pensionnaires - Cuisine soignée

Se recommande au mieux.
P 6298 J. 6903

Le nouveau tenancier,
F. KILCHENMANN.

A LA MÉNAGÈRE 2, Place Purry - NEUCHÂTEL

Spécialité de 6760

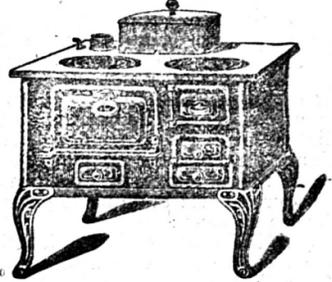
Potagers

très économiques
pour tous combustibles

Auto-Cuiseurs

Réchauds à pétrole et à gaz

Timbres escompte neuchâtelais 5 %



Mécanicien

Les Services Industriels de La Chaux-de-Fonds demandent un bon mécanicien pour les Usines électriques.

Place stable et assurée pour ouvrier qualifié et de bonne conduite. Salaire initial Fr. 2200.— plus allocation annuelle de renchérissement de Fr. 300.— pour hommes mariés, et Fr. 40.— par enfant, ou Fr. 180.— pour célibataires. Augmentations avec années de services.

Adresser offres avec copies de certificats jusqu'au samedi 6 octobre 1917, à la Direction des Services Industriels à La Chaux-de-Fonds. 6871

RESSORTS

La fabrique Emile Geiser, Tulleries, 42, demande

ouvriers

sur toutes les parties ainsi que

2 jeunes filles

P23807C 6892

Emboîteur.

Un très bon emboîteur et poseur de cadrons pour 13" ancre est demandé au comptoir rue du Parc 51. 6882

DANS importante fabrique de la localité on demande des

Jeunes filles

pour travaux de bureaux

Adresser offres sous chiffres P 22142 C à Publicitas S. A., En Ville. 6912

Acheveurs. Deux bons d'échappements 13" ancre sont demandés au Comptoir, rue du Parc 51. 6784

Polissages. On demande un bon polisseur, ainsi qu'une aide pour boîtes métal, pour de suite ou dans la quinzaine. — S'adresser au bureau de La Sentinelle. 6831

Mécanicien

très au courant de l'outillage d'horlogerie cherche place dans fabrique de la localité. — S'adresser au bureau de La Sentinelle. 6803

Le ciel, mon enfant, peut m'accorder la plus divine des récompenses...

Oh! il le fera. Mais laquelle?

Un sourire presque tendre vint aux lèvres de Claude:

— C'est ma conviction, tout simplement. Je puis l'obtenir par une évidence matérielle, qui est possible... que j'entrevois... Mais déjà elle me pénètre peu à peu par je ne sais quelle faculté nouvelle de croire au bien et de nier le mal. Oui, une voix chérie m'a jadis, et plus d'une fois, fait un serment que mon sombre cœur mettait en doute... Grâce à toi, Sylviane, il devient plus crédule, ce cœur... Je me sens plus porté à croire... Oh! j'accepterais tout, et même le baigne, avec joie, si je pouvais seulement être sûr...

Il allait ajouter: « Que tu es bien ma fille. » Mais il contint ces mots qu'il ne devait pas lui faire entendre et qu'elle ne demandait pas.

Elle dit vivement, avec une candeur un peu cruelle:

— Faudra-t-il longtemps pour l'établir, cette conviction?

— Oh! sois tranquille, reprit son père avec tristesse, je saurai vite si je me suis trompé. Mais autre chose que je vais te dire, me contraind au silence pour quelque temps encore.

Dans l'esprit de Claude, la certitude qu'il espérait acquérir venait de remarques faites par lui-même ou recueillies dans les racontars du village, au sujet de Bertelin et de Sylviane. L'idée que cet homme encore jeune, et plongé dans une si lamentable solitude de cœur, pouvait s'éprendre de la charmante fille habitant sous son toit, n'avait pas manqué de venir à plus d'un observateur dans le pays.

Mais si Bertelin éprouvait de l'amour pour Sylviane, il ne la croyait donc pas sa fille... Serait-ce vraiment le hasard qui l'aurait amenée dans cette maison? Ne fallait-il plus voir dans sa présence à Sézenac l'effet d'une sollicitude paternelle informée, consciente? Après tout, la confusion apparente était facile entre les deux sentiments, du moins jusqu'ici. Mais cela ne pouvait durer.

Si l'intérêt que Bertelin prenait à Sylviane assumait un caractère passionné, les conséquences en éclateraient bientôt. Même au cas d'un aveu secret, Claude trouverait moyen de confesser la jeune fille. Et alors ce serait la fin de son long cauchemar. Car la noblesse du caractère de Roger s'était imposée à son ennemi. Cet homme était droit et pur. Aucune équivoque ne pouvait exister dans sa conscience. S'il aimait Sylviane d'amour, voyant en la fille de Juliette, à qui elle ressemblait d'une façon si frappante, c'est que jamais il n'avait pu s'attribuer, même par le plus lointain soupçon, la paternité de cette enfant.

— L'épreuve décisive, aura lieu, se disait Claude, au prochain voyage de Mme Chabrial, à Sézenac. Cette femme, si follement éprise de Bertelin, amènera quelque explication plus ou moins violente, où la vérité se manifesterait.

Il ne pouvait expliquer ces prévisions à Sylviane, mais il lui exposerait une autre part non moins sincère de sa pensée.

— Cette Parisienne que tu as vue ici, lui disait-il, cette Mme Chabrial, dont le mari vient de mourir...

— Je sais, père, M. Bertelin est allé à Paris pour l'enterrement. Il y a eu un drame, paraît-il. M. Chabrial est mort en duel.

— Il y aura toujours des drames autour de cette femme, reprit Claude. Elle est dangereuse.

— Comment le savez-vous?

— Elle a été mêlée jadis à l'affaire de la « Coquette-Lucie ». Elle tient en main une preuve, la seule, que l'incendie fut volontaire, qu'il fut allumé par Muriac, le misérable instrument de Paul Vauthier.

— Oh! mais alors, elle peut causer beaucoup de tort aux Bertelin.

— En ce moment, elle n'en a pas l'intention, car elle est éperdument éprise de M. Roger.

— M. Roger!... dit Sylviane avec une tranquille surprise. Comment cela se peut-il? Il est marié.

Cette naïve réflexion, le ton placide dont elle fut faite, prouvèrent à Claude que, du côté de Sylviane du moins, nulle suggestion amoureuse n'avait exercé son trouble.

— Il est marié, reprit Claude, c'est vrai. Cela ne décourage pas la passion d'une créature sans scrupule. Mais cela peut empêcher l'homme loyal qu'est M. Bertelin d'y répondre. En ce cas, le dépit, la haine remplaçant l'amour dans le cœur de Mme Chabrial, elle songerait peut-être à se servir de l'arme qu'elle possède.

— Oh! vous m'effrayez... Mes pauvres bien-faiteurs n'ont-ils pas assez souffert?...

— C'est ce que je pense.

Claude prononça ces derniers mots d'un ton pénétré.

— Vois-tu, mon enfant, depuis que j'ai senti le goût de cendre et de sang que laisse la vengeance, depuis qu'en face de ton martyre si noblement accepté, en face de ta douce miséricorde, j'ai eu les remords de mon implacable rancune, je songe à en réparer les effets. Ils ont trop dépassé mon pire vouloir pour que je n'en reste épouvanté. Je n'en veux plus à Roger Bertelin.

— Oh! père... s'écria-t-elle, saisissant sa main dans un mouvement de joie.

Elle s'étonna de son brusque recul. Quelle plaie de souffrance elle touchait sans le savoir et cet affectueux élan pour le rival! Cependant

il continua, domptant l'impulsion ancienne, le retour de sa jalousie furieuse:

— Non, je ne lui en veux pas. Je m'incline devant son grand caractère. Désormais, je défendrai contre tout mal cet homme, que j'ai failli sacrifier. Je puis enlever à Mme Chabrial l'arme qu'elle possède contre lui. C'est un carnet qui m'appartient, qu'elle doit me rendre.

— Comment?...

La stupeur de Sylviane ne trouva pas d'autre mot.

— Ne te préoccupe pas de ce mystère, mon enfant. Qu'il te suffise de savoir ceci: je connais un secret terrible relatif à Mme Chabrial. Je puis la perdre. J'ai mis mon silence au prix que je viens de te dire. Ce carnet, qui contient l'aveu de Muriac, elle doit me le rendre. La voici veuve. Elle ne peut tarder de repartir ici, à Sézenac. Il faut que je voie dans quelles dispositions elle y reviendra. Il faut que je rentre en possession du carnet. Et, au besoin, que je déjoue les machinations dont je la crois capable. Comprends-tu maintenant pourquoi je garde encore le nom d'André Libert et pourquoi je ne tends pas encore mes poignets aux menottes des gendarmes?...

Cette phrase fit éclater Sylviane en sanglots.

— Ne pleures pas. M'approuves-tu?

— Oui, mon père. J'avais toujours pensé que vous aviez une âme généreuse... Ah! pourquoi faut-il?...

— Tais-toi...

— Songez donc!... Au moment où je vous retrouve si bon, si noble, je vais vous perdre!... Et comment, mon Dieu!... Ah! c'est atroce!...

Elle se tordait les mains.

— Sois brave, dit-il. Réfléchis que cela est injuste. Pense à ton fiancé, à l'innocent, là-bas... C'était lui qui évoquait une telle image!

Sylviane sentait maintenant une grande part de son cœur aller vers cet être singulier, que le devoir filial n'avait pu suffire à lui rendre cher. Elle s'accusait de l'avoir détesté, maudit. L'infortuné!...

Quand elle le quitta, ce soir-là, et s'en revint sous la nuit commença, la jeune fille sentit qu'avec l'effroyable douleur dont elle se trouvait allégée, elle avait encore laissé en arrière, dans cette humble chambre, d'autres lourdes et funestes choses: des jugements aveugles, des dures préventions. En regardant s'allumer les étoiles, un vague rêve de fraternité lui élargissait le cœur, fraternité avec les malheureux, mais fraternité aussi avec les coupables. Car la distance de la vertu à la faute n'est souvent que le même court chemin qui va du bonheur à l'infortune.

Le verre d'orangeade

Ce printemps-là, Jeannine Chabrial, dans l'ombre vaporeuse de son deuil — nuageux de crêpes et souples flots de mousseline de soie — apparut aux habitants de Sézenac plus radieusement belle que jamais.

Cette population simple et travailleuse la considérait avec une curiosité admirative fortement imprégnée d'antipathie.

Que vient-elle faire chez nous, disait-on. Elle n'est pas de notre race, la Parisienne. Avec toutes ces simagrées, ses airs de s'intéresser à nos familles, elle se soucie de nous juste autant que des lapins qui grouillent dans le vieux parc. Encore, ceux-ci, elle a le plaisir de leur tirer des coups de fusil, à l'automne, en guêtres et en jupe courte. Sans doute qu'elle tourne autour de M. Roger. Tant pis pour nous si elle l'ensorcèle! Une patronne comme ça changerait l'air du pays. On ne respirerait plus aussi à l'aise.

Cette impression des ouvriers était un peu celle du maître. La nature si ouverte, si franche de Roger subissait une sorte de contraction, un repliement sur soi-même en présence de Jeannine. La séduction qui émanait de cette femme le troublait parfois, comme jadis au matin de leur promenade à cheval. Mais, tout de suite, un souffle glacé, venu d'on ne sait où, refroidissait sa flamme, l'arrêtait à mi-chemin du désir, le laissait dans une incertitude qu'il ne s'expliquait pas, entre la répulsion et l'amour.

Dès son arrivée à Sézenac, Jeannine avait tenu la promesse faite à Claude. Elle lui avait rendu le carnet où se trouvait la confession de Muriac.

— Vous savez nos conventions, lui avait-elle dit. J'ai votre parole que vous ne toucherez pas pas à Roger Bertelin.

— Le malheur n'est que trop près de lui, puisque vous y êtes, avait répondu l'ouvrier.

Chacun d'eux se défiait de l'autre, Jeannine restait persuadée que la présence de Ramerie à Sézenac était une menace pour celui qu'elle aimait. Si jamais je prends quelque empire sur Roger, pensait-elle, je l'obligerai à éloigner ce garçon-là. Quant à Claude, il prévoyait que cette femme, sous l'empire de la passion, serait capable de tout. Il veillait donc, ne pouvant se résoudre encore à la confession de son crime, qui l'ôterait du chemin de Mme Chabrial. Puis l'intuition sans cesse accentuée que l'amour de Bertelin n'allait pas vers elle, mais vers Sylviane, que cette preuve lui serait donnée avant de descendre dans l'exil et dans la nuit, retenait le malheureux homme.

Les jours passèrent donc.